

Chers parents,

Un élève de la classe de CM2 B a été signalé positif au test COVID. Il a contracté le virus à l'extérieur de l'école. La procédure de sécurité sanitaire a été enclenchée.

L'élève ainsi que l'ensemble de ses camarades de classe - considérés comme « cas contact à risque » - sont placés en isolement à domicile. Les camarades de classe doivent faire un test immédiatement, le mercredi 30 juin. Les enfants bénéficieront de la continuité pédagogique assurée par l'enseignante de la classe. Ils ne retrouveront pas le chemin de l'école car les vacances commencent le mardi 6 juin au soir.

Le port du masque par les personnels et les gestes barrières ayant été respectés, il n'y a pas nécessité d'éloigner des personnels ou des élèves d'autres classes.

Nous vous invitons toujours à une surveillance renforcée de votre enfant :

- Observation d'éventuels symptômes
- Prise de température chaque matin

Soyez assurés que tout est mis en œuvre pour protéger la santé de votre enfant à l'école.

La Directrice (le 29/06/2021)